



BILAN DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE DE L'UNIVERSITÉ PARIS 8 – PLAN D' ACTIONS

Octobre 2025

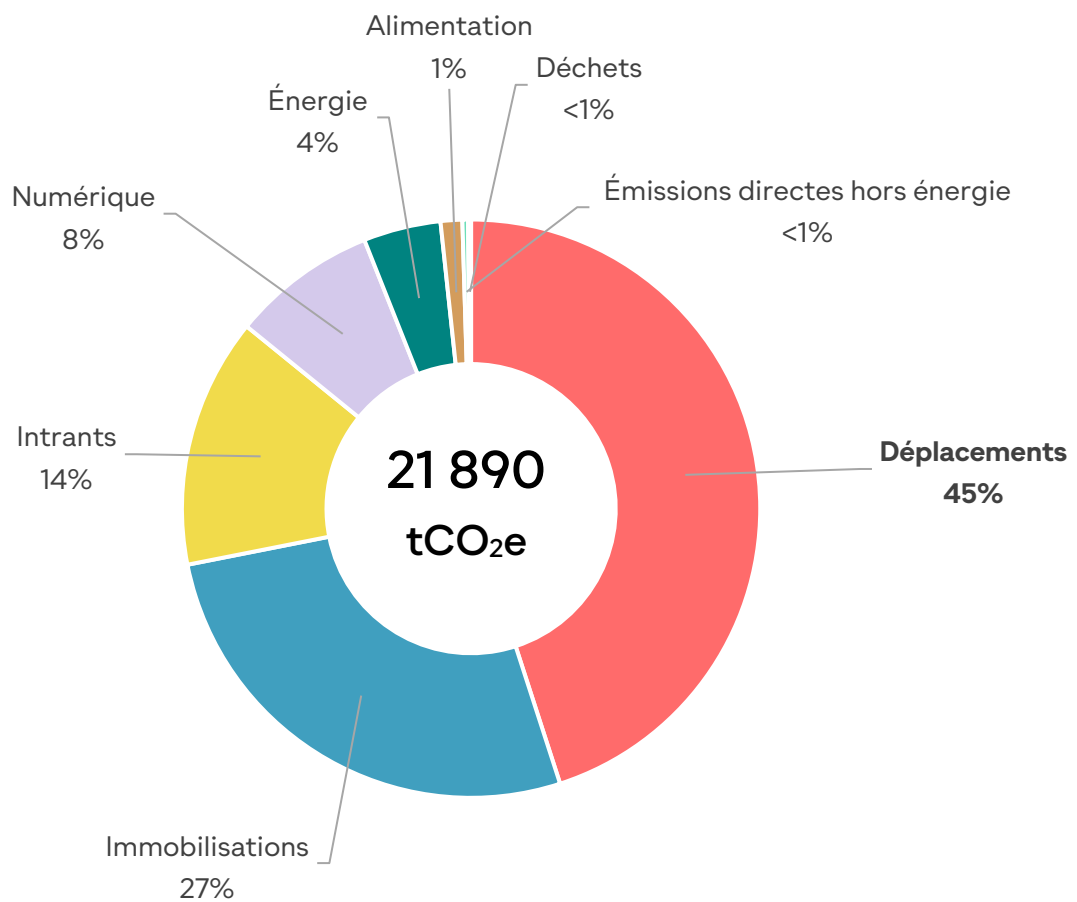
UNIVERSITÉ
PARIS 8
DES CRÉATIONS

OuiACT.

1. Rappel des résultats du calcul de Bilan Carbone

L'Université Paris VIII a émis **21 890 tCO₂e** en 2023. Ces émissions se répartissent comme suit :

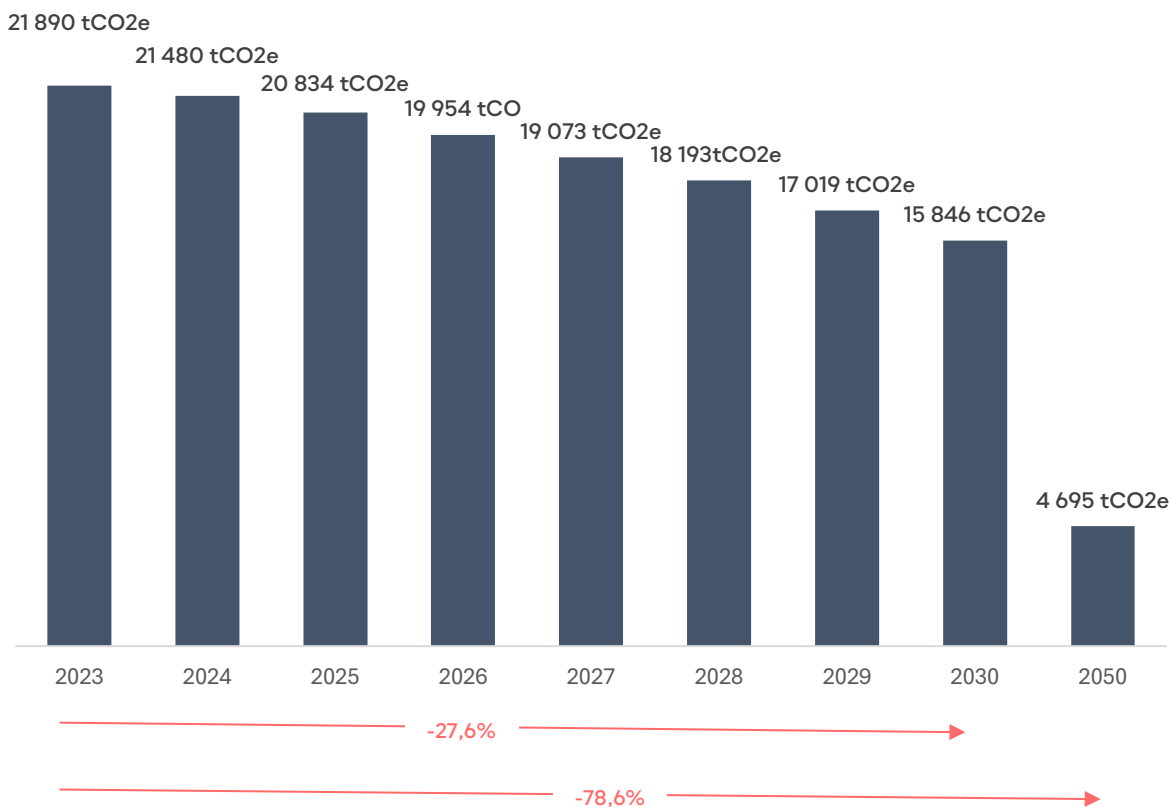
Émissions de GES de l'Université Paris VIII en 2023, répartition par poste d'émission



2. Objectifs de réduction

Afin de déterminer les objectifs de réduction à atteindre pour l'Université Paris VIII, et conformément à la réglementation en matière de Bilan GES des établissements publics, nous avons appliqué les pourcentages de réduction de la Stratégie Nationales Bas Carbone (SNBC) à moyen (2030) et long termes (2050) au Bilan Carbone de l'Université. La trajectoire a été projetée linéairement en fonction des objectifs de la SNBC en se basant sur les résultats du BEGES de l'Université Paris 8 en 2023.

Projection de la trajectoire de la SNBC aux émissions de l'Université Paris VIII par année



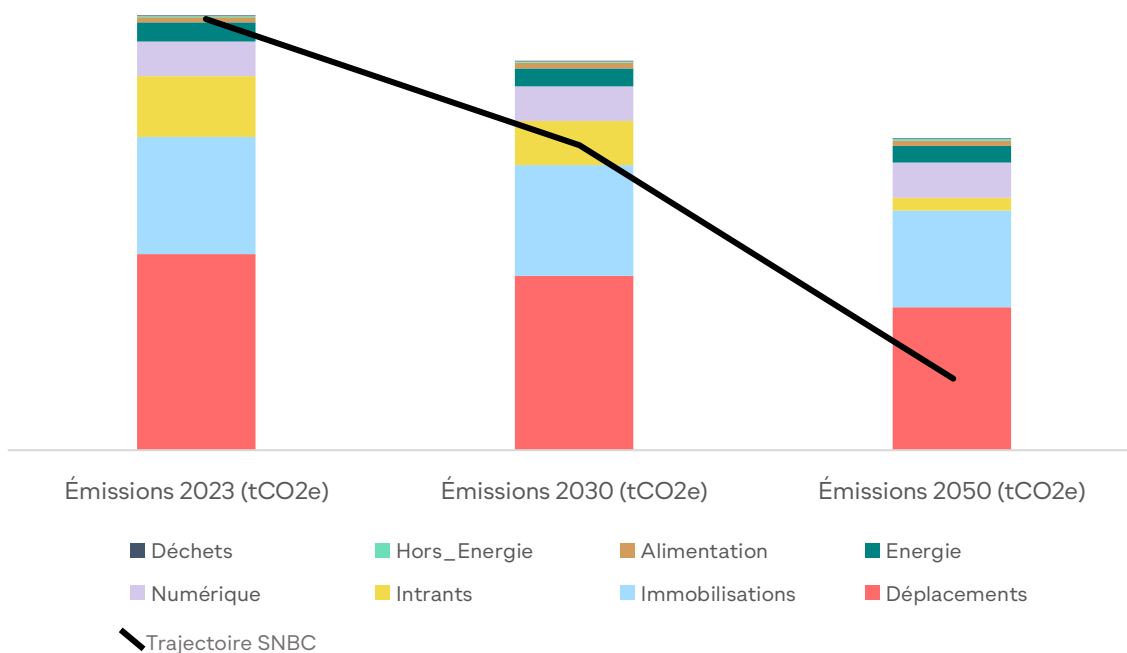
3. Plan d'actions

Afin de réduire ses émissions de GES, et de concrétiser les objectifs fixés par la SNBC, les services de l'Université ont proposé l'adoption des mesures suivantes à l'occasion d'ateliers de co-construction. La faisabilité de chacune de ces actions a été estimée par les services.

L'impact de réduction des actions a été estimé à l'aide d'hypothèses de modification des comportements et/ou des consommations. En pratiques, elles correspondent à des réductions de consommation d'énergie, des modifications de parts modales de déplacements ou des réductions de distances parcourues. Ces hypothèses sont détaillées dans les objectifs et commentaires des fiches actions suivantes.

En consolidant l'impact de réduction permis par chacune des actions proposées, nous obtenons la trajectoire prévisionnelle de l'Université, qui se présente comme suit, mise en perspective avec la trajectoire SNBC :

Émissions de GES de l'Université Paris VIII en 2023, et émissions projetées en 2030 et 2050 comparées à la trajectoire de la SNBC



Cela correspond à une réduction des émissions de 10,5% en 2030 et 28,3% en 2050 par rapport à 2023. Pour rappel, la SNBC prévoit une réduction des émissions de 27,6% en 2030 et 78,6% en 2050 par rapport à 2023.

Les pages suivantes précisent l'ensemble des actions sélectionnées qui permettent d'atteindre cette trajectoire. Les différentes actions retenues sont présentées sous forme de « fiche action » dont la lecture s'effectue telle que décrit dans la **fiche guide** page suivante. Afin d'en faciliter la lecture, un **glossaire** définit ci-dessous les significations des principales désignations des actions.

Glossaire :

Type d'action : précise la modalité de réduction des émissions liée à l'action, soit :

- Sobriété : visant à réduire l'activité en revoyant les besoins à la baisse
- Efficacité : visant à améliorer les technologies utilisées pour subvenir aux mêmes besoins
- Substitution : modifiant les technologies utilisées pour des moins émettrices, en répondant aux mêmes besoins

Nature de l'action : permet de catégoriser chaque action en fonction de leurs propriétés de mise en œuvre. La nature peut être :

- Physique : modifications des équipements et systèmes ;
- Organisationnelle : changement dans les processus organisationnels ;
- Comportementale : changement dans les comportements quotidiens ;
- Réglementaire : modification des règles.

Catégorie de l'action : chacune des actions prise lors d'un plan d'actions Bilan Carbone peut être classée dans une ou deux des catégories suivantes :

- Immédiate : à court terme avec une faisabilité élevée
- Prioritaire : à court et moyen terme qui permettent de réduire fortement ses émissions, puisqu'elles concernent directement des postes significatifs
- Stratégique : actions à moyen et long terme concernant la stratégie globale et le modèle économique de l'organisation et qui permettent donc de réduire fortement la vulnérabilité carbone et économique de l'organisation
- D'améliorations de la démarche : qui permettent par exemple d'améliorer la précision du calcul, de faciliter la collecte des données ou de renforcer la mobilisation des parties prenantes
- D'adaptation : à court et moyen terme, permettant de s'adapter aux conséquences du changement climatique.

Fiche action type :

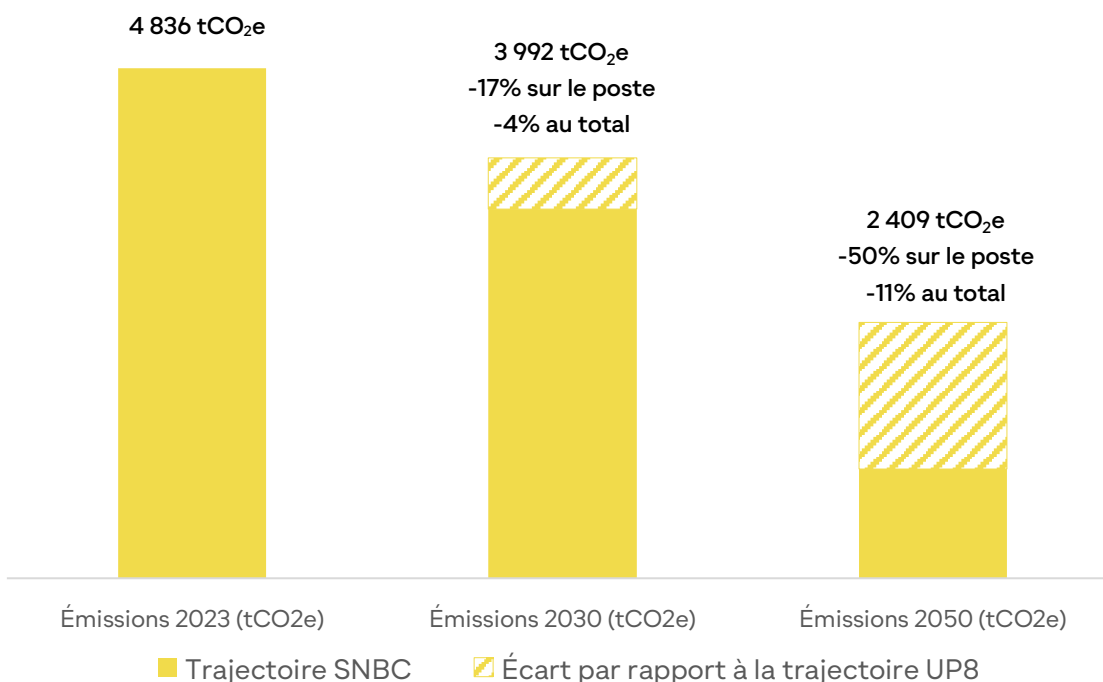
Poste d'émission ciblé		Action n°XX	
Intitulé de l'action			
Type d'action (sobriété / efficacité / substitution)	Nature de l'action (comportementale / physique / organisationnelle / réglementaire)	Catégorie de l'action (immédiate/ stratégique/ prioritaire/ amélioration du bilan carbone)	
Description générale de l'action			
Objectif 2030 : -XX tCO _{2e} Objectif 2050 : -XX tCO _{2e}		Participation à l'effort global : -XX% (2030), -XX% (2050)	
Maturité actuelle (à démarrer/ premier pas/ en cours/ bien avancée/ terminée/ à évaluer) ●●○○○○			
Obligation réglementaire			
Éventuels rappels du contexte réglementaire lié à l'action.			
MISE EN OEUVRE			
Sous-étapes		Objectifs	
Sous-étape 1		Objectifs chiffrés pour la sous-étape 1 à horizon 2030 et 2050	
Description sous-étape 1			
Sous-étape 2		Objectifs chiffrés pour la sous-étape 2 à horizon 2030 et 2050	
Description sous-étape 2			
Sous-étape 3		Objectifs chiffrés pour la sous-étape 3 à horizon 2030 et 2050	
Description sous-étape 3			
Etc.		Etc.	
Etc.			
MOYENS À MOBILISER			
Humains (faibles/ modérés/ élevés/ très élevés) ●●○○	Financiers (faibles/ modérés/ élevés/ très élevés) ●●○○	Techniques (faibles/ modérés/ élevés/ très élevés) ●●○○	
RESPONSABLES DE L'ACTION			
Direction porteuse de l'action			
COBÉNÉFICES			
Risques atténués et opportunités liées			
INDICATEURS À SUIVRE			
De mise en œuvre : Indicateur de mise en œuvre	De suivi : Indicateur de suivi	De performance : Indicateur de performance	
RESSOURCES DISPONIBLES			
Exemples de mise en place dans d'autres établissements d'enseignement supérieur et ressources éventuelles.			

3.1. Achats et numérique

Les actions sélectionnées par l'Université permettent une réduction des émissions de GES de **18% en 2030** et **50% en 2050** sur les postes des achats et du numérique.

Le graphique ci-dessous compare la trajectoire de réduction des émissions liées aux postes « achats » et « numérique » de l'Université avec les objectifs nationaux de la SNBC, soit -28% entre 2023 et 2030 et -79% entre 2023 et 2050. La zone hachurée correspond ainsi à l'écart entre la trajectoire prévue par l'Université et les objectifs de réduction de la SNBC.

Comparaison des trajectoires de réduction des émissions des achats et du numérique entre 2023 et 2050 : SNBC et Université Paris VIII



Achats

Action n°1

Mesurer l'impact réel des prestations de marché principales

Nature de l'action : Organisationnelle

Catégorie de l'action : Amélioration du Bilan Carbone

Calculer l'impact carbone des marchés les plus importants de l'Université permettra de mieux piloter les futurs calculs de Bilan Carbone de l'Université Paris VIII.

Maturité actuelle : Premier pas ●●○○○○

MISE EN OEUVRE

Sous-étapes	Objectifs
<p>Identifier les principaux marchés</p> <p>Identifier les principaux marchés de l'Université ne contenant pas encore de clause de reporting climatique permet de concentrer les efforts sur les dépenses les plus importantes. Cela va de paire avec la centralisation des marchés par le service des marchés.</p>	50% des dépenses suivies en 2050
<p>Évaluer l'impact carbone des marchés identifiés</p> <p>Pour chacun des principaux marchés, les informations transmises par les prestataires et fournisseurs permettent d'affiner l'évaluation de l'empreinte carbone. Selon les disponibilités, ces données peuvent prendre la forme d'indicateurs carbone ou de données d'activité.</p>	100% des marchés suivis évalués d'un point de vue carbone en 2050
<p>Intégrer des clauses de reporting carbone dans les marchés</p> <p>Pour les nouveaux marchés, intégrer des clauses de reporting en termes d'émissions de GES permet de systématiser la remontée d'information carbone.</p>	50% des nouveaux marchés contenant des clauses de reporting carbone en 2050

MOYENS À MOBILISER

Humains : Faibles ●○○○

Financiers : Faibles ●○○○

Techniques : Modérés ●●○○

RESPONSABLES DE L'ACTION

Direction porteuse : Service des marchés

FREINS POTENTIELS

Collecte de données des prestataires et fournisseurs

INDICATEURS À SUIVRE

De suivi :

% des dépenses suivies d'un point de vue carbone

De performance :

émissions de GES par € dépensé sur les marchés suivis

Achats

Action n°2

Former et sensibiliser aux achats responsables

Nature de l'action : Comportementale

Catégorie de l'action : Immédiate

Sensibiliser et former des acheteurs (RAF, service achats, etc.) aux achats durables (mettre en place des formations obligatoires plutôt que sur la base du volontariat).

Maturité actuelle : À démarrer ● ○ ○ ○ ○ ○

MISE EN OEUVRE

Sous-étapes

Analyser les objectifs et les besoins

Identifier les personnes clés et faire un état des lieux des connaissances sur les sujets de commande publique durable, d'analyse des offres et de tri des déchets.

Concevoir une formation

Définir un calendrier du plan de formation (sur plusieurs mois ou années), identifier les thématiques, sélectionner des ateliers ou des supports, etc.

Évaluer la formation

Évaluer l'impact de la formation avec ses axes d'amélioration. Amorcer des réflexions sur l'insertion des apprentissages au fonctionnement de l'Université.

MOYENS À MOBILISER

Humains : Modérés ● ● ○ ○

Financiers : Modérés ● ● ○ ○

Techniques : Faibles ● ○ ○ ○

RESPONSABLES DE L'ACTION

Direction porteuse : Service des marchés

INDICATEURS À SUIVRE

De suivi :

% du personnel "acheteur" formé

De performance :

émissions de GES par € dépensé sur les marchés suivis

AIDES EXISTANTES ET RESSOURCES DISPONIBLES

Documentation : Décarboner l'administration publique, The Shift Project

Achats

Action n°3

Mettre en place un protocole d'achats durables

Type d'action : Sobriété

Nature de l'action : Organisationnelle

Catégorie de l'action : Prioritaire

Mettre en place un protocole d'achats durables en achetant au plus près du besoin et le moins impactant possible afin de réduire les émissions liées au achats et d'influencer positivement les fournisseurs et prestataires de l'Université en les incitant à adopter des pratiques moins impactantes.

Émissions 2023 : 3 055 tCO₂eq
Objectif 2030* : 2 212 tCO₂eq
Objectif 2050* : 658 tCO₂eq

Participation à l'effort global :
2030 : -4%
2050 : -11%

*Les émissions liées aux achats ont été calculées à l'aide des dépenses monétaires de l'Université. En l'état, il n'est donc pas possible de modéliser une réduction des émissions de GES liée à des engagements de la part de l'Université sur ce poste. À défaut, les pourcentages de réduction de la SNBC ont été utilisés pour modéliser la trajectoire des émissions liées aux achats de l'Université, soit -28% entre 2023 et 2030 et -79% entre 2023 et 2050.

Maturité actuelle : Premiers pas ● ● ○ ○ ○ ○



La création et la publication d'un schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables (SPASER) est une obligation pour les acheteurs publics dont les dépenses s'élèvent à plus de 50 millions d'euros annuels. L'objectif de ce schéma est de déterminer et mettre en œuvre des objectifs à caractère sociaux et environnementaux dans la politique d'achat public du donneur d'ordre concerné (Article L211-3 du code de la Commande Publique).

MISE EN OEUVRE

Sous-étapes

Mettre en place un protocole de décision pour la commande publique

Créer un outil d'aide à la décision basé sur les principes suivants :

- Suivre les principes de sobriété et la méthode des 3R (Réduire, Réutiliser, Recycler) : pour chaque achat, faire une étude du besoin ;
- Si le besoin est avéré, prioriser la réutilisation du matériel affecté en interne, par exemple en mettant en place un outil de prêt interne ;
- Si la réaffectation n'est pas possible, appliquer les principes de consommation durable (voir sous étapes suivantes).

Faire un état des lieux des marchés contenant des clauses climatiques

- Identifier les marchés n'incluant pas de clauses visant à réduire l'impact climatique du marché
- Identifier les principaux marchés au sein de cette liste afin de les prioriser.

Intégrer des critères et clauses bas-carbone dans les marchés publics

Il est notamment possible de demander le Bilan Carbone des candidats et/ou l'empreinte carbone du produit (non obligatoire pour les TPE et PME mais valorisé), de favoriser les hébergements impliquant moins d'émissions de CO2 (marché hébergement), supprimer les emballages plastiques et augmenter la part de repas végétariens (marché traiteur), privilégier la location pour l'ensemble des biens.

MOYENS À MOBILISER

Humains : Modérés ● ● ○ ○

Financiers : Faibles ● ○ ○ ○

Techniques : Faibles ● ○ ○ ○

RESPONSABLES DE L'ACTION

Direction porteuse : Service des marchés

COBÉNÉFICES

Influence positive sur la chaîne de valeur, des critères sur d'autres facteurs de pression environnementaux (biodiversité, ressource en eau, épuisement des matières premières, etc) peuvent aussi être ajoutés aux clauses.

INDICATEURS À SUIVRE

De suivi :

Nombre de marchés incluant des clauses climatiques

De performance :

émissions de GES par € dépensé sur les marchés suivis

AIDES EXISTANTES ET RESSOURCES DISPONIBLES

Documentation : La Clause Verte (ressource de clauses à insérer dans les contrats), Méthodologie de mise en œuvre et de suivi des SPASER (France Urbaine)

Exemples de mise en place dans d'autres établissements : Sorbonne Université (Schéma de Promotion des Achats publics Socialement et Écologiquement Responsables), Université Clermont Auvergne (SPASER), Université Toulouse 3 (SPASER)

Numérique

Action n°4

Diminuer l'impact du parc informatique

Type d'action : Sobriété

Nature de l'action : Organisationnelle

Catégorie de l'action : Immédiate

Le poste numérique regroupe les émissions liées aux matériels informatiques ainsi qu'aux petits achats et prestations de service numérique. L'impact de réduction de ce poste a été modélisé au sein des fiches Achat, cette fiche précise donc seulement les pistes d'action spécifiques au numérique et ne détaille pas les réductions d'émissions attendues spécifiques à ce poste.

Maturité actuelle : En cours ● ● ● ○ ○ ○

MISE EN OEUVRE

Sous-étapes

Objectifs

<p>Avoir un suivi précis du parc informatique et de son allocation</p> <ul style="list-style-type: none"> - suivi des biens informatiques de l'Université (avec différenciation entre biens détenus et en location) - suivi des logiciels achetés - identifier les pratiques pouvant évoluer pour avoir un parc le plus proche possible de l'usage réel 		
<p>Réduire l'impact des matériels informatiques achetés</p> <ul style="list-style-type: none"> - adapter les achats aux usages réels via une étude de besoin avant tout achat - homogénéiser le parc informatique (entre les différents sites, les différents services) afin de favoriser la réutilisation en interne - obligation d'achat de seconde main pour les produits correspondant au cahier des charges technique de l'Université - lorsque la seconde main n'est pas possible, louer le matériel au lieu de l'acheter 	<p>50% du parc utilisé acheté en seconde main ou loué en 2050</p>	
<p>MOYENS À MOBILISER</p>		
<p>Humains : Faibles ● ○ ○ ○</p>	<p>Financiers : Modérés ● ● ○ ○</p>	<p>Techniques : Faibles ● ○ ○ ○</p>
<p>RESPONSABLES DE L'ACTION</p>		
<p>Direction porteuse : DSIN</p>		
<p>COBÉNÉFICES</p>		
<p>Réduction de la pression sur les matières premières pour l'électronique</p>		
<p>INDICATEURS À SUIVRE</p>		
<p style="text-align: center;">De suivi :</p> <p>% du parc de seconde main et loué</p>		



Acheter des **appareils reconditionnés** au lieu d'appareils neufs permet une réduction des émissions de GES de :

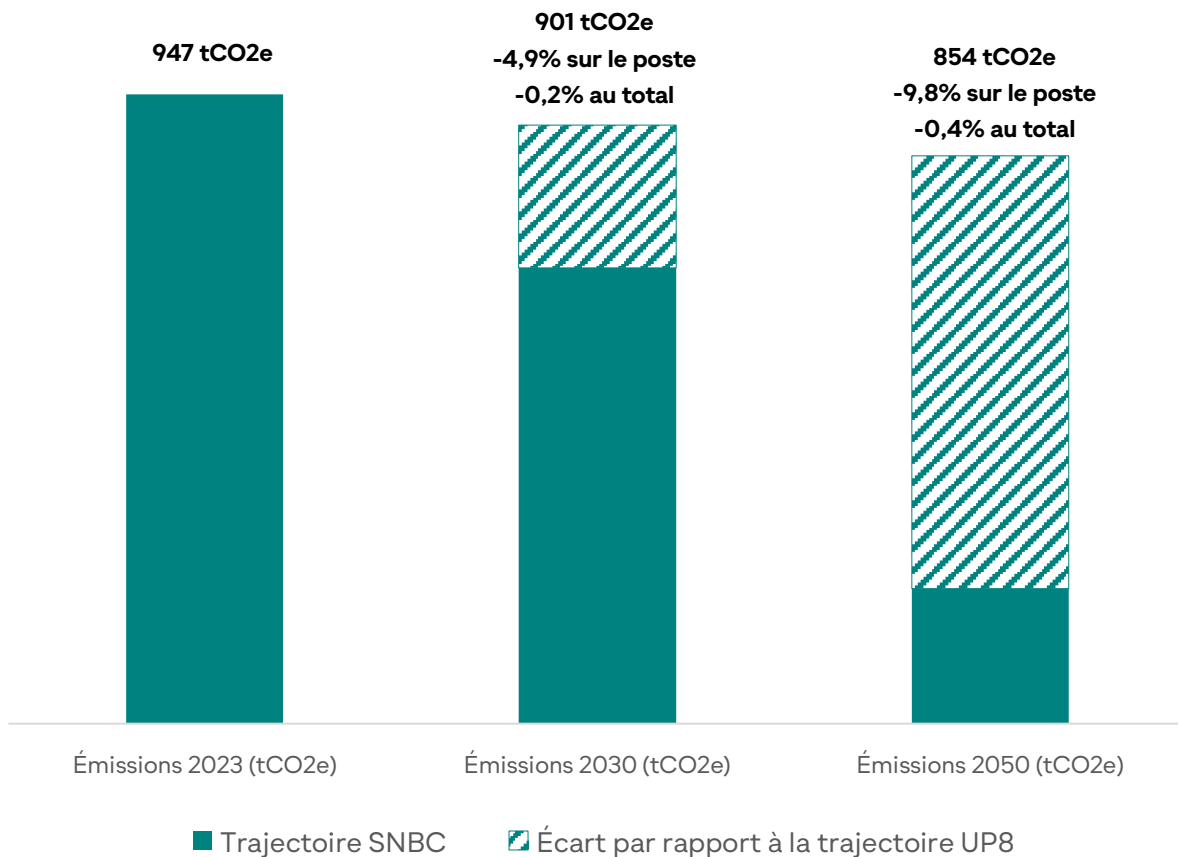
- **67,5%** pour les ordinateurs fixes
- **70%** pour les ordinateurs portables
- **75,5%** pour les smartphones

3.2. Énergie

Les actions sélectionnées par l'Université permettent une réduction des émissions de GES de 5% en 2030 et 10% en 2050 sur le poste de l'énergie.

Le graphique ci-dessous compare la trajectoire de réduction des émissions liées au poste « énergie » de l'Université avec les objectifs nationaux de la SNBC, soit -28% entre 2023 et 2030 et -79% entre 2023 et 2050. La zone hachurée correspond ainsi à l'écart entre la trajectoire prévue par l'Université et les objectifs de réduction de la SNBC.

Comparaison des trajectoires de réduction des émissions de l'énergie entre 2023 et 2050 : SNBC et Université Paris VIII



Énergie

Action n°5

Diminuer la consommation énergétique des bâtiments

Type d'action : Sobriété

Nature de l'action : Physique

Catégorie de l'action : Prioritaire

La sobriété énergétique constitue le premier levier d'action pour réduire l'empreinte carbone des bâtiments : il s'agit donc en priorité de consommer moins. Cette action prolonge les travaux de rénovation énergétique et de gestion technique des bâtiments déjà mis en place par l'Université depuis plusieurs années.

Objectif 2030 : 46 tCO_{2e}
Objectif 2050 : 92 tCO_{2e}

Participation à l'effort global :
-0,2% (2030), -0,4% (2050)

Maturité actuelle : Bien avancée ●●●●○○



La RE2020 impose aux bâtiments neufs des exigences renforcées de performance énergétique et environnementale, avec une réduction progressive de leur impact carbone : des seuils plus stricts en 2025, puis en 2028, et enfin en 2031, afin de limiter à la fois la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre sur l'ensemble du cycle de vie du bâtiment.

MISE EN OEUVRE

Sous-étapes	Objectifs
<p>Assurer le pilotage de la consommation énergétique en mettant en place une GTC</p> <p>Une GTC (Gestion Technique Centralisée) de pilotage des consommations est un système permettant de superviser, contrôler et optimiser la consommation énergétique d'un bâtiment ou d'un ensemble de bâtiments. Elle s'inscrit dans une démarche d'efficacité énergétique et de réduction des coûts d'exploitation. En matière de GTC, quelques points particulièrement intéressants au regard du contexte de l'Université ont été identifiés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mieux réguler le chauffage (prise en compte des différences entre bâtiments et étages d'un même bâtiment) - Automatiser l'éclairage lorsque pertinent (lieux de passage notamment) <p>L'ensemble des équipements des bâtiments du site de Saint-Denis ont déjà été sélectionnés pour être compatibles avec une GTC lors des derniers renouvellement d'équipements.</p>	<p>100% des équipements gérés en GTC en 2050</p>
<p>Sensibiliser les usagers des bâtiments aux économies d'énergie</p> <p>Mettre en place une campagne de communication (intégrée à la newsletter de l'Université, par exemple) mettant en avant des gestes permettant des économies d'énergie.</p>	<p>5% de réduction des consommations énergétiques en 2030 et 10% en 2050</p>

MOYENS À MOBILISER

Humains : Modérés ●●○○

Financiers : Modérés ●●○○

Techniques : Élevés ●●●○

RESPONSABLES DE L'ACTION

Direction porteuse : DIPAT

COBÉNÉFICES

Confort thermique et réduction des coûts liés aux consommations énergétiques

FREINS POTENTIELS

Comportement utilisateurs

INDICATEURS À SUIVRE

De suivi :

% de réduction de la consommation d'énergie

RESSOURCES DISPONIBLES

Exemples de mise en place dans d'autres établissements : Sorbonne université (campagne sur les éco-gestes)

Énergie

Action n°6

Adapter les bâtiments de l'Université au réchauffement climatique

Type d'action : Efficacité

Nature de l'action : Physique

Catégorie de l'action : Adaptation

La végétalisation des toitures et des façades constitue une mesure d'adaptation au réchauffement climatique. Elle permet de limiter le recours futur à la climatisation lors des vagues de chaleur, tout en apportant des co-bénéfices tels qu'une meilleure gestion des eaux pluviales, un renforcement de la biodiversité et une amélioration esthétique du cadre bâti.

Maturité actuelle : À mettre en place ● ○ ○ ○ ○ ○

MISE EN OEUVRE

Sous-étapes

Végétaliser les bâtiments

Végétaliser les toitures et murs des bâtiments afin de prévenir un éventuel futur besoin de climatisation lors de vagues de chaleur.

MOYENS À MOBILISER

Humains : Modérés ● ● ○ ○

Financiers : Élevés ● ● ● ○

Techniques : Élevés ● ● ● ○

RESPONSABLES DE L'ACTION

Direction porteuse : DIPAT

COBÉNÉFICES

Meilleure gestion des eaux de pluie, biodiversité

INDICATEURS À SUIVRE

De suivi :

% de végétalisation des toitures et/ou des façades

RESSOURCES DISPONIBLES

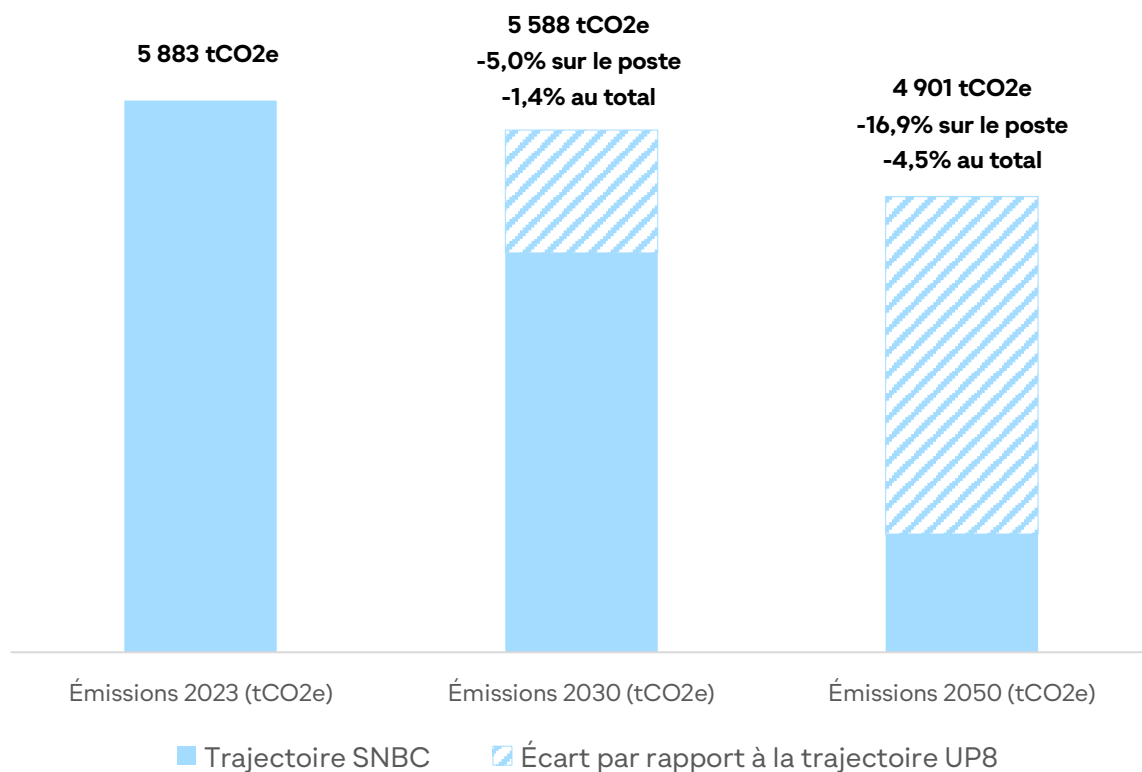
Exemples de mise en place dans d'autres établissements : IUT d'Avignon (végétalisation des toits)

3.3. Immobilisations

Les actions sélectionnées par l'Université permettent une réduction des émissions de GES de 5% en 2030 et 17% en 2050 sur le poste des immobilisations.

Le graphique ci-dessous compare la trajectoire de réduction des émissions liées au poste « immobilisations » de l'Université avec les objectifs nationaux de la SNBC, soit -28% entre 2023 et 2030 et -79% entre 2023 et 2050. La zone hachurée correspond ainsi à l'écart entre la trajectoire prévue par l'Université et les objectifs de réduction de la SNBC.

Comparaison des trajectoires de réduction des émissions des immobilisations entre 2023 et 2050 : SNBC et Université Paris VIII



Immobilisations

Action n°7

Amélioration de la précision du Bilan Carbone

Nature de l'action : Organisationnelle

Catégorie de l'action : Amélioration du Bilan Carbone

Pour pouvoir réduire efficacement les émissions, il est essentiel de mieux les connaître et de les mesurer précisément. Les travaux constituent un poste particulièrement important pour l'Université (23,5% des émissions totales). Or, les données physiques (type de travaux et surface concernée), permettant un calcul carbone précis, n'étaient pas disponibles pour les opérations datant de plus de 5 ans. Cette année les émissions liées aux travaux ont été estimées à l'aide des opérations faites en 2023.

Maturité actuelle : premiers pas ●●○○○○

MISE EN OEUVRE

Sous-étapes

Objectifs

Demander dès que disponible l'impact CO₂ des opérations, en particulier pour les plus grosses opérations

Demander aux prestataires de fournir l'empreinte carbone de leurs opérations, en ciblant en priorité les projets les plus émetteurs (travaux, gros investissements). Ces données permettront d'améliorer la précision du BEGES et d'orienter les choix vers des solutions plus sobres en CO₂.

Mettre en place un suivi des opérations entreprises chaque année.

Mettre en place un suivi annuel des opérations menées (travaux, investissements, achats) afin d'enregistrer systématiquement leurs caractéristiques. En particulier, suivre les types d'opération (rafraichissement, rénovation légère ou rénovation lourde) ainsi que les surfaces concernées par chaque opération afin de pouvoir facilement estimer leur impact carbone.

Ce suivi garantit une meilleure traçabilité et permet d'intégrer leurs impacts dans le Bilan Carbone de manière continue et précise.

80% des montants dépensés pour les travaux suivis d'un point de vue carbone en 2050

MOYENS À MOBILISER

Humains : Faibles ●○○○

Financiers : Faibles ●○○○

Techniques : Faibles ●○○○

RESPONSABLES DE L'ACTION

Direction porteuse : DIPAT

INDICATEURS À SUIVRE

De suivi :

% des dépenses suivies d'un point de vue carbone

Immobilisations

Action n°8

Favoriser les travaux sobres et performants

Type d'action : Efficacité

Nature de l'action : Organisationnelle

Catégorie de l'action : Prioritaire

Les travaux représentent 23,5 % des émissions liées à l'activité de l'Université et représentent donc un levier important afin de réduire les émissions totales.

Cela passe par l'usage d'équipements compatibles avec la GTC, un suivi régulier des opérations et un rétro-commissionnement systématique pour garantir la performance réelle des bâtiments.

Objectif 2030 : -294 tCO₂e

Objectif 2050 : -982 tCO₂e

Participation à l'effort global :

-1,4% (2030), -4,5% (2050)

Maturité actuelle : en cours ●●●○○○

MISE EN OEUVRE

Sous-étapes	Objectifs
<p>Rétro-commissionnement systématique pour les opérations de travaux Faire perdurer le rétro-commissionnement systématique pour les opérations de travaux énergétiques et de construction de bâtiments afin d'optimiser les performances énergétiques du parc de l'Université.</p>	100% des marchés avec rétro-commissionnement en 2050
<p>Augmenter la pondération du critère RSE dans le marché Intégrer davantage le critère RSE dans les appels d'offres afin de privilégier les prestataires et fournisseurs engagés en matière sociale et environnementale. En particulier, valoriser les fournisseurs et prestataires proposant l'utilisant de matériaux et modes de transport moins émetteurs de GES lors d'opérations de travaux. Cette action permet d'orienter les achats vers des solutions plus durables et de réduire l'empreinte carbone indirecte de l'Université.</p>	
<p>Intégrer à ces opérations des équipements compatibles avec l'utilisation de GTC (déjà mis en place, à perpétuer). Intégrer systématiquement des équipements compatibles avec la Gestion Technique Centralisée (GTC) lors des nouvelles opérations. Cette pratique, déjà amorcée, doit être poursuivie afin de garantir un pilotage énergétique optimal et durable des bâtiments.</p>	

MOYENS À MOBILISER

Humains : Faibles ●○○○

Financiers : Modérés ●●○○

Techniques : Modérés ●●○○

RESPONSABLES DE L'ACTION

Direction porteuse : DIPAT

INDICATEURS À SUIVRE

De suivi :

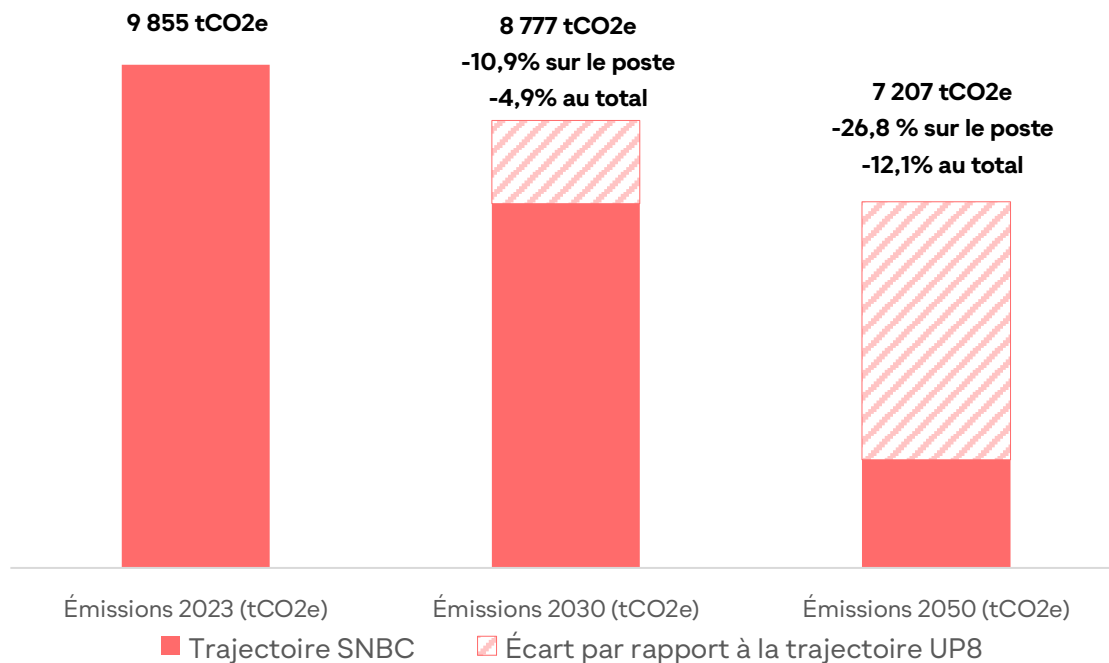
Efficacité énergétique des opérations de rénovation

3.4. Déplacements

Les actions sélectionnées par l'Université permettent une réduction des émissions de GES de 11% en 2030 et 28% en 2050 sur le poste des déplacements.

Le graphique ci-dessous compare la trajectoire de réduction des émissions liées au poste « déplacement » de l'Université avec les objectifs nationaux de la SNBC, soit -28% entre 2023 et 2030 et -79% entre 2023 et 2050. La zone hachurée correspond ainsi à l'écart entre la trajectoire prévue par l'Université et les objectifs de réduction de la SNBC.

Comparaison des trajectoires de réduction des émissions des déplacements entre 2023 et 2050 : SNBC et Université Paris VIII



Déplacements

Action n°9

Amélioration de la précision des données de mobilité pour le Bilan Carbone

Nature de l'action : Organisationnelle

Catégorie de l'action : Amélioration du Bilan Carbone

L'amélioration de la précision du Bilan Carbone repose sur une meilleure collecte des données relatives aux déplacements du personnel et des étudiants. Elle permet d'affiner l'évaluation des trajets domicile-campus et des mobilités internationales, en associant systématiquement un kilométrage et un mode de transport. Cette démarche garantit des données plus fiables et une modélisation plus représentative de l'impact carbone des déplacements.

Maturité actuelle : Premiers pas ●●○○○

MISE EN OEUVRE

Sous-étapes	Objectifs
<p>Améliorer la précision de l'évaluation des déplacements domicile-travail</p> <p>Améliorer la précision de l'évaluation des déplacements domicile-campus du personnel en augmentant le taux de participation aux enquêtes mobilités. Cela passe notamment par une sensibilisation du personnel à l'importance de cette collecte de données. De plus, mener une enquête mobilité spécifique aux déplacements domicile campus des étudiants permettra de mieux connaître les modes de déplacements des étudiants en fonction de leur distance au campus et lieu d'étude. Elle sert aussi à comprendre les freins au changement de mode de déplacement et ainsi mieux orienter les actions.</p>	<p>taux de réponse de 40% pour le personnel et 15% pour les étudiants en 2030</p>
<p>Associer un kilométrage et un mode de transport lors de l'inscription d'une mobilité internationale par les étudiants</p> <p>Pour affiner le suivi des distances réellement parcourues par les étudiants et améliorer la précision de la modélisation, il serait pertinent d'associer systématiquement un kilométrage et un mode de transport lors de l'inscription d'une mobilité par le SERCI. Cela permettrait d'obtenir des données plus fiables.</p>	<p>100% de distances et modes de déplacement collectées en 2030</p>
<p>Associer un kilométrage aux notes de frais</p> <p>Pour affiner le suivi des distances réellement parcourues lors des déplacements professionnels du personnel et améliorer la précision de la modélisation, il serait pertinent d'associer systématiquement un kilométrage aux notes de frais. Cela permettrait d'obtenir des données plus fiables et de mieux évaluer l'impact des différents moyens de transport utilisés.</p>	<p>100% de distances collectées en 2030</p>

MOYENS À MOBILISER

Humains : Modérés ●●○○

Financiers : Faibles ●○○○

Techniques : Faibles ●○○○

RESPONSABLES DE L'ACTION

Direction porteuse : SERCI, pôle mission, DIPEFAS

INDICATEURS À SUIVRE

De suivi :

% de réponse aux questionnaires mobilité

% de déplacements professionnels suivis (distance et mode de transport)

Déplacements

Action n°10

Sensibiliser à l'usage de modes de transport bas carbone

Type d'action : Substitution

Nature de l'action : Organisationnelle

Catégorie de l'action : Prioritaire

La sensibilisation à l'usage de modes de transport bas carbone constitue un levier essentiel pour réduire les émissions liées aux déplacements. Elle repose sur une communication renforcée autour des ateliers de réparation vélo et des futures actions de mobilité douce, sur la promotion du forfait mobilité durable auprès du personnel, ainsi que sur l'organisation de campagnes et de challenges mobilité afin d'encourager des pratiques plus durables.

Maturité actuelle : Premiers pas ●●○○○

MISE EN OEUVRE

Sous-étapes

Communiquer sur les ateliers de réparations vélos et éventuelles futures actions (bourse aux vélos, etc)

Mettre en place des actions de mobilité douce est essentiel, mais leur impact dépend fortement de la communication qui les accompagne. Informer régulièrement sur les ateliers de réparation vélo et les futures initiatives (bourses aux vélos, etc.) permet d'assurer une large participation et de renforcer l'efficacité de ces mesures.

Communiquer auprès du personnel sur le forfait mobilité durable pour le covoiturage et pour le vélo

Le forfait mobilité durable soutient financièrement l'usage du vélo et du covoiturage par le personnel. Une communication renforcée autour de ce dispositif est essentielle pour en accroître la visibilité et encourager son adoption.

Intégrer des éléments de sensibilisation à la newsletter de l'Université

L'intégration régulière de messages de sensibilisation à la mobilité durable dans la newsletter de l'Université permet de toucher un large public et de maintenir l'attention des usagers sur l'importance de réduire l'impact de leurs déplacements. Cela peut par exemple passer par l'intégration de la plateforme Impact CO2 de l'ADEME à l'intranet de l'Université ou lors d'envoi de newsletter.

Mettre en place des challenges mobilité

L'organisation de challenges mobilité permet de sensibiliser de manière ludique et collective, en incitant étudiants et personnels à privilégier les modes de transport bas carbone.

MOYENS À MOBILISER

Humains : Modérés ●●○○

Financiers : Faibles ●○○○

Techniques : Faibles ●○○○

RESPONSABLES DE L'ACTION

Direction porteuse : Service communication, DIPEFAS

RESSOURCES DISPONIBLES

Exemples de mise en place dans d'autres établissements : Université de Lille (challenge vélo), INSA Toulouse (semaine éco-mobilité)

Déplacements

Action n°11

Favoriser les déplacements domicile-campus en vélo pour les étudiants et le personnel

Type d'action : Substitution

Nature de l'action : Comportementale

Catégorie de l'action : Prioritaire

En 2024, les déplacements domicile-campus sont responsables de 93% des émissions du poste "déplacements". Ainsi, le développement de la pratique du vélo constitue un levier essentiel pour réduire l'empreinte carbone ces déplacements. L'accessibilité en vélo personnel et libre service doivent être renforcée aux abords de l'Université, en partenariat avec les acteurs compétents. Cette action s'accompagne d'infrastructures adaptées, d'ateliers de réparation et d'apprentissage, ainsi que de dispositifs de soutien comme les bourses aux vélos, afin de favoriser durablement la mobilité douce.

Objectif 2030 : -323 tCO₂e

Objectif 2050 : -829 tCO₂e

Participation à l'effort global :

-1,5% (2030), 3,8% (2050)

Maturité actuelle : en cours ●●●○○○

MISE EN OEUVRE

Sous-étapes	Objectifs
<p>Pousser pour le développement du service Vélib' aux abords des campus (en partenariat avec l'EPT et IDFM)</p> <p>Le service Vélib', notamment apprécié par la communauté étudiante pour son accessibilité, son coût et sa praticité, doit être davantage développé aux abords de l'Université. Pour cela, l'université doit se tourner vers les acteurs compétents (EPT, IDFM).</p>	<p>2030</p> <p>8% des déplacements domicile campus faits en vélo (étudiants) 4% des déplacements domicile campus faits en vélo (personnel) en 2030</p>
<p>Mettre en place des infrastructures de recharges de batteries vélos (type casiers de recharge)</p> <p>L'installation de casiers de recharge sécurisés pour les batteries des vélos électriques facilite leur usage quotidien par les étudiants et le personnel, en garantissant une autonomie suffisante pour les trajets domicile-campus.</p>	<p>2050</p> <p>20% des déplacements domicile campus faits en vélo (étudiants) 12% des déplacements domicile campus faits en vélo (personnel) en 2050</p>
<p>Développer les ateliers de réparation vélo déjà en place</p> <p>Le développement des ateliers de réparation vélo permet de faciliter l'entretien des vélos des étudiants et du personnel, tout en encourageant une pratique régulière et durable. Une communication auprès du personnel et des agents pourra permettre d'augmenter la participation.</p>	
<p>Mettre en place un atelier d'apprentissage du vélo par le service des sports</p> <p>La mise en place d'un atelier d'apprentissage du vélo par le service des sports permet d'accompagner les étudiants et le personnel débutants et de favoriser une pratique plus large et inclusive de la mobilité douce.</p>	
<p>Mettre en place des bourses aux vélos en partenariat avec les associations</p> <p>L'organisation de bourses aux vélos sur le campus, en partenariat avec les associations, permet aux étudiants et au personnel d'acheter ou de vendre des vélos à moindre coût et de favoriser ainsi la mobilité douce.</p>	

MOYENS À MOBILISER

Humains : Modérés ●●○○○

Financiers : Modérés ●●○○○

Techniques : Faibles ●○○○○

RESPONSABLES DE L'ACTION

Direction porteuse : DIPEFAS

COBÉNÉFICES

Augmentation de l'activité physique, désengorgement des transports en communs

INDICATEURS À SUIVRE

De suivi :

% de déplacements domicile-campus du personnel et des étudiants faits en vélo

RESSOURCES DISPONIBLES

Exemples de mise en place dans d'autres établissements : Université d'Orléans (prêt de vélos, stationnement, réparation), Université Grenoble-Alpes (tarifs réduits location), Université de Saint-Étienne (aide à l'achat d'équipements), Université de Poitiers (prêt gratuit de vélos)

Déplacements

Action n°12

Décarboner les déplacements domicile-campus en voiture

Type d'action : Efficacité

Nature de l'action : Organisationnelle

Catégorie de l'action : Prioritaire

Les déplacements domicile-campus en voiture individuelle représentent une part importante des émissions liées à la mobilité universitaire. Pour réduire les émissions liées à ce poste, la réduction de l'autosolisme et l'utilisation accrue de véhicules non thermiques sont des paramètres clés. La mise en place d'une aide au covoiturage pour les étudiants et d'un forum interne pour le personnel permet de faciliter la mise en relation et de réduire l'usage individuel de la voiture. Parallèlement, l'installation de bornes de recharge favorise l'adoption de véhicules électriques par la communauté universitaire. Ces mesures combinées visent à encourager le partage des trajets, à accompagner la transition vers l'électromobilité et, plus largement, à diminuer l'empreinte carbone des déplacements domicile-campus faits en voiture.

Objectif 2030 : -278 tCO₂e

Objectif 2050 : -689 tCO₂e

Participation à l'effort global :

-1,3% (2030), 3,2% (2050)

Maturité actuelle : En cours ●●●○○○

MISE EN OEUVRE

Sous-étapes	Objectifs
<p>Mettre en place une aide au covoiturage pour les étudiants Mettre en place une aide au covoiturage pour les étudiants permet de réduire l'usage individuel de la voiture et de limiter les émissions liées aux trajets domicile-campus. Cette aide peut prendre la forme d'un soutien financier, d'un accès facilité à des plateformes de covoiturage ou encore de la mise en place de partenariats avec des acteurs spécialisés (notamment pour le site de l'IUT Tremblay-en-France).</p>	<p>20% des déplacements domicile campus faits en voiture en covoiturage (étudiants) en 2030, 50% en 2050</p>
<p>Aider le personnel au covoiturage avec la mise en place d'un forum interne d'échange Mettre en place un forum interne d'échange pour le covoiturage permet de faciliter la mise en relation entre membres du personnel effectuant des trajets similaires. Cette initiative encourage le partage de véhicules, réduit les coûts individuels et contribue à la diminution des émissions liées aux déplacements domicile-travail.</p>	<p>5% des déplacements domicile campus faits en voiture en covoiturage (personnel) en 2030, 15% en 2050</p>
<p>Mettre en place des bornes de recharge pour voitures électrique L'installation de bornes de recharge pour voitures électriques sur les campus favorise l'usage de véhicules bas-carbone par les étudiants et le personnel. Elle constitue un levier concret pour accompagner la transition vers l'électromobilité et réduire les émissions liées aux déplacements.</p>	<p>10% des déplacements domicile campus faits en voiture en voiture électrique en 2030, 20% en 2050</p>

MOYENS À MOBILISER

Humains : Faibles ●○○○

Financiers : Modérés ●●○○

Techniques : Modérés ●●○○

RESPONSABLES DE L'ACTION

Direction porteuse : DIPEFAS, DVC

INDICATEURS À SUIVRE

De suivi :

% des déplacements domicile campus en voiture faits en voiture thermique en autosolisme

RESSOURCES DISPONIBLES

Documentation : Réduire nos impacts : les déplacements, Université Paris-Saclay,

Exemples de mise en place dans d'autres établissements : Université Paris-Saclay (partenariat avec Blablacar, bornes de recharge électrique), Université Aix-Marseille (partenariat avec Karos : trajet gratuit pour les passagers, et rémunéré pour les conducteurs)

Déplacements

Action n°13

Decarbonez les déplacements professionnels (hors mobilités internationales)

Type d'action : Sobriété

Nature de l'action : Organisationnelle

Catégorie de l'action : Prioritaire

En 2024, près de 20% des émissions des déplacements professionnels proviennent de la voiture. Réduire les émissions liées à ce poste passe par plusieurs leviers : encourager les trajets courts via une flotte de vélos électriques et mécaniques, augmenter la part de véhicules électriques dans le parc, favoriser les visioconférences pour limiter les déplacements, et privilégier le train pour les mobilités internationales. Enfin, l'adaptation des règles de remboursement aux objectifs carbone renforcerait ces actions.

Objectif 2030 : -46 tCO₂e

Objectif 2050 : -101 tCO₂e

Participation à l'effort global :

-0,2% (2030), -0,5% (2050)

Maturité actuelle : Premier pas ●●○○○○

MISE EN OEUVRE

Sous-étapes	Objectifs
<p>Réduire les distances parcourues pour les déplacements professionnels en favorisant les visioconférences</p> <p>Le recours accru aux visioconférences permet de limiter les déplacements professionnels, réduisant ainsi les distances parcourues, les coûts associés et les émissions de gaz à effet de serre.</p>	<p>8% de réduction en 2030, 20% en 2050</p>
<p>Mettre à disposition du personnel une flotte de vélos électriques et mécaniques</p> <p>La mise à disposition d'une flotte de vélos électriques et mécaniques pour le personnel vise à encourager des déplacements professionnels plus durables. Toutefois, il est nécessaire d'évaluer le besoin réel de cette action, compte tenu de la présence déjà existante de stations Vélib' sur les campus de Saint-Denis et de Condorcet, afin d'adapter la solution au fonctionnement et au budget de l'Université.</p>	<p>2% du parc en 2030, 5% en 2050</p>
<p>Augmenter la proportion de véhicules électriques dans le parc automobile de l'Université</p> <p>L'augmentation de la proportion de véhicules électriques dans le parc automobile de l'Université vise à réduire les émissions liées aux déplacements professionnels. Cette démarche passe par une réévaluation de la pertinence du parc lors des renouvellements, et par un basculement vers des véhicules électriques lors des nouveaux achats. Ces véhicules seront notamment proposés pour les déplacements réguliers, ainsi que pour les déplacements professionnels ponctuels à l'ensemble des agents.</p>	<p>15% du parc en 2030, 40% en 2050</p>
<p>Mettre en cohérence les règles de remboursements de frais de mission avec les objectifs carbone</p> <p>Mettre en cohérence les règles de remboursement des frais de mission avec les objectifs carbone suppose une réflexion sur les modalités réglementaires applicables. Un système de type bonus-malus pourrait être envisagé au niveau des structures plutôt qu'à celui des agents, afin d'encourager les déplacements les plus sobres.</p>	

MOYENS À MOBILISER

Humains : Modérés ●●○○○

Financiers : Modérés ●●○○○

Techniques : Faibles ●○○○○

RESPONSABLES DE L'ACTION

Direction porteuse : Pôle mission

INDICATEURS À SUIVRE

De suivi :

% de la distance des déplacements professionnels effectuée en train, véhicule électrique et modes actifs.

RESSOURCES DISPONIBLES

Exemples de mise en place dans d'autres établissements : Université Paris-Saclay (Flotte de VAE à destination des agents), Université de Caen (Flotte de VAE à destination des agents)

Déplacements

Action n°14

Mettre en place une politique de mobilités internationales étudiantes moins carbonées

Type d'action : Substitution

Nature de l'action : Organisationnelle

Catégorie de l'action : Prioritaire

Les mobilités internationales étudiantes constituent un poste important d'émissions de GES pour l'Université. Mettre en place une politique de mobilités moins carbonées vise à réduire cet impact en diversifiant les destinations proposées, notamment vers des pays plus proches, et en valorisant ces options dans les catalogues de partenariats ou via des campagnes de communication ciblées. Des dispositifs d'incitation, tels qu'une prime aux déplacements bas-carbone ou un système de bonus-malus, peuvent renforcer l'attractivité de ces alternatives.

Objectif 2030 : -34 tCO_{2e}

Objectif 2050 : -67 tCO_{2e}

Participation à l'effort global :

-0,2% (2030), -0,3% (2050)

Maturité actuelle : Premier pas ●●○○○

MISE EN OEUVRE

Sous-étapes

Objectifs

Diversifier les destinations proposées et en proposer des plus proches

Diversifier les destinations de mobilité internationale en proposant également des destinations plus proches permet de réduire les distances parcourues, de limiter le recours à l'avion et donc de diminuer l'empreinte carbone de ces déplacements. Valoriser les destinations de mobilité internationale les plus proches consiste à mieux les mettre en avant auprès des étudiants, par exemple via des campagnes de communication ou un accompagnement spécifique.

Mettre en place une prime pour les déplacements bas-carbone

Mettre en place une prime pour les déplacements bas-carbone consiste à instaurer un système d'incitations financières ou organisationnelles (prime directe, prise en charge accrue, bonus-malus, etc.) afin de récompenser le recours à des modes de transport plus sobres et réduire progressivement l'usage de l'avion. Une telle prime peut par exemple permettre de couvrir un éventuel surcoût du train par rapport à l'avion pour les étudiants qui auraient choisit ce mode de transport.

15% de la distance des mobilités étudiantes internationales reportées de l'avion au TGV en 2030
30% en 2050

MOYENS À MOBILISER

Humains : Modérés ●●○○○

Financiers : Élevés ●●●○○

Techniques : Faibles ●○○○○

RESPONSABLES DE L'ACTION

Direction porteuse : SERCI

INDICATEURS À SUIVRE

De suivi :

% de la distance des mobilités étudiantes internationales reportées de l'avion au TGV

RESSOURCES DISPONIBLES

Exemples de mise en place dans d'autres établissements : Université de Rouen (prime de 100€ par étudiant sortant cumulable avec l'aide Erasmus pour la mobilité bas carbone), Programme Erasmus + (aide mobilité verte)

Déplacements

Action n°15

Mettre en place une politique de mobilités internationales pour le personnel et les enseignants/chercheurs moins carbonées

Type d'action : Substitution

Nature de l'action : Organisationnelle

Catégorie de l'action : Prioritaire

En 2023, 70% des déplacements professionnels étaient effectués en avion. Pour une même distance, un déplacement en avion émet environ 100 fois plus de GES qu'un déplacement en train. L'implication des enseignants-chercheurs dans la réflexion permet de concilier les besoins académiques et scientifiques avec les objectifs climatiques, afin de co-construire une stratégie de mobilité internationale plus durable et sobre en carbone.

Objectif 2030 : -396 tCO₂e

Objectif 2050 : -962 tCO₂e

Participation à l'effort global :

-1,8% (2030), -4,4% (2050)

Maturité actuelle : à mettre en place ● ○ ○ ○ ○ ○

MISE EN OEUVRE

Sous-étapes

Objectifs

Impliquer les enseignants chercheurs dans les réflexions sur les mobilités internationales

Impliquer les enseignants-chercheurs dans les réflexions sur les mobilités internationales permet d'intégrer leurs besoins académiques et scientifiques tout en co-construisant des solutions bas-carbone adaptées, conciliant exigences de recherche et objectifs climatiques.

Valoriser les mobilités internationales en train

Garantir un niveau de confort pour les trajets faits en train, ainsi que de ne proposer que ce mode de transport lorsque des alternatives à l'avion existent en moins de 3 heures permet de rendre ce mode de transport plus attractif.

6 % de la distance totale des déplacements professionnels reportés de l'avion au TGV en 2030, 15% en 2050

MOYENS À MOBILISER

Humains : Faibles ● ○ ○ ○

Financiers : Modérés ● ● ○ ○

Techniques : Faibles ● ○ ○ ○

RESPONSABLES DE L'ACTION

Direction porteuse : Pôle mission

INDICATEURS À SUIVRE

De suivi :

% de la distance des mobilités professionnelles internationales reportées de l'avion au TGV

RESSOURCES DISPONIBLES

Documentation : Réduire les émissions GES de nos déplacements professionnels : Une Démarche collaborative à l'IRISA/Inria, HAL Open Science

Exemples de mise en place dans d'autres établissements : Université de Rennes (recherche sur la réduction de l'impact des activités de recherches, déplacements en particulier, budget CO₂ par équipe sur une durée flottante de 3 ans), laboratoire LOCEAN (budget CO₂ personnel pour les déplacement diminuant annuellement)

4. Préconisations supplémentaires

Afin d'aller plus loin, nous vous proposons des actions supplémentaires qui n'ont pas été sélectionnées lors de cet exercice, mais qui pourraient l'être dans le futur en fonction des contraintes de l'Université Paris VIII.

L'ensemble de ces actions permettraient de réduire les émissions de GES de l'Université de **16,4% supplémentaires à 2030**, et de **27,4% supplémentaires à 2050**.

Poste	Immobilisations
Action	Augmenter l'intensité d'usage des bâtiments
Ambition 2030	10%
Ambition 2050	20%
Réduction 2030	-542 tCO ₂ e (participation à l'effort global : -2,5%)
Réduction 2050	-941 tCO ₂ e (participation à l'effort global : -4,5%)
Commentaires	Augmenter l'intensité d'usage des bâtiments, c'est-à-dire en utiliser moins de surface pour répondre aux mêmes besoins, permet de réduire les émissions de GES liées aux immobilisations des bâtiments ainsi qu'aux immobilisations des travaux sur ces mêmes bâtiments. L'intensité peut augmenter en surface (réduction des tailles de salles pour un même usage) ou via une approche chronotope (utilisation d'une même surface pour différents usages au cours d'une journée, semaine ou année).

Poste	Immobilisations
Action	Viser la sobriété des opérations de travaux
Ambition 2030	15%
Ambition 2050	30%
Réduction 2030	-692 tCO ₂ e (participation à l'effort global : -3,2%)
Réduction 2050	-1 178 tCO ₂ e (participation à l'effort global : -5,4%)

Poste	Déplacements (domicile campus)
Action	Mettre en place des fermetures annuelles de l'université supplémentaires
Ambition 2030	8 jours / an
Ambition 2050	15 jours / an
Réduction 2030	-411 tCO ₂ e (participation à l'effort global : -1,9%)
Réduction 2050	-608 tCO ₂ e (participation à l'effort global : -2,8%)
Commentaires	<p>Cette action a été modélisée en supposant des jours de fermeture supplémentaires de l'Université, aussi bien pour les étudiants que pour le personnel.</p> <p>En termes d'émissions de GES, cela se traduit par moins de déplacements domicile – campus, et donc une réduction des émissions associées.</p>

Poste	Déplacements (domicile campus)
Action	Objectif 0 autosolisme en 2050
Ambition 2030	60% de covoiturage supplémentaire (étudiants et personnel)
Ambition 2050	100% de covoiturage supplémentaire (étudiants et personnel)
Réduction 2030	-703 tCO ₂ e (participation à l'effort global : -3,2%)
Réduction 2050	-1 060 tCO ₂ e (participation à l'effort global : -4,8%)
Commentaires	<p>Les émissions associées à un trajet en voiture pour un passager se calculent en divisant les émissions de la voiture sur le trajet concerné par le nombre de passager. Ainsi, augmenter le covoiturage permet de réduire drastiquement les émissions dues aux trajets en voiture.</p> <p>Pour cette action, l'hypothèse faite est de 2 covoitureurs en moyenne (soit 1 passager supplémentaire), pour l'ensemble des distances parcourues en 2050.</p>

Poste	Déplacements (domicile campus)
Action	Augmentation du télétravail pour le personnel
Ambition 2030	11% de télétravail en plus
Ambition 2050	20% de télétravail en plus
Réduction 2030	-103 tCO ₂ e (participation à l'effort global : -0,5%)
Réduction 2050	-136 tCO ₂ e (participation à l'effort global : -0,6%)
Commentaires	En augmentant la fréquence de télétravail pour le personnel de l'Université pouvant le faire, les émissions associées aux déplacements domicile campus du personnel diminuent.

Poste	Déplacements (domicile campus)
Action	Augmenter la part d'étudiants en distanciel (1/5 ^e en 2023)
Ambition 2030	30% d'élèves en distanciel
Ambition 2050	40% d'élèves en distanciel
Réduction 2030	-727 tCO ₂ e (participation à l'effort global : -3,3%)
Réduction 2050	-1 454 tCO ₂ e (participation à l'effort global : -6,7%)

Poste	Déplacements (mobilités internationales étudiantes)
Action	Politique 0 déplacement en avion pour les mobilités internationales étudiantes
Ambition 2030	60% de trajets en avion en moins
Ambition 2050	100% de trajets en avion en moins
Réduction 2030	-114 tCO ₂ e (participation à l'effort global : -0,5%)
Réduction 2050	-156 tCO ₂ e (participation à l'effort global : -0,7%)

Poste	Déplacements (mobilités internationales professionnelles)
Action	Politique 0 déplacement en avion pour les mobilités internationales professionnelles
Ambition 2030	60% de trajets en avion en moins
Ambition 2050	100% de trajets en avion en moins
Réduction 2030	-159 tCO ₂ e (participation à l'effort global : -0,7%)
Réduction 2050	-209 tCO ₂ e (participation à l'effort global : -1%)

Poste	Énergie
Action	Objectif 0 consommation de gaz
Ambition 2030	60% de substitution du gaz à l'électricité
Ambition 2050	100% de substitution du gaz à l'électricité
Réduction 2030	-131 tCO ₂ e (participation à l'effort global : -0,6%)
Réduction 2050	-207 tCO ₂ e (participation à l'effort global : -0,9%)